



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

Le 5 mai 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 5 mai 2014 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Pascal Prévost, Maryse Briand, Alain Sabourin, Lisa Irving, Valérie Prévost

Absents : Guy Poirier

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, secrétaire trésorière / Madame Diane Carrier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 00 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2014-05-45 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

L'ordre du jour est le suivant :

- 01. Ouverture de la séance**
- 02. Adoption de l'ordre du jour**
- 03. Adoption du procès-verbal du 7 avril 2014**
- 04. Question du public**
 - 4.1 Résolution pour fêtes de la pêche, demande de commandite montant de 125 \$
- 05. Dossiers reportés**
- 06. Affaires nouvelles**
 6. Résolution pour M. André Blais appui auprès de CPTAQ
 - 6.1 Résolution pour commandite pour société de développement montant de 50 \$ demandé
 - 6.2 Résolution pour demande de commandite de l'organise OPP de l'école st-Paul
 - 6.3 Résolution pour Scotstown, envoi de facture non payé d'entraide
 - 6.4 Résolution pour avancer l'argent pour payer employé de loisirs, camp de jour
- 07. Approbation des comptes au montant de 28 229.40 \$**
- 08. Rapport du maire**
- 09. Rapport du chef pompier**
 - 9.1 Résolution pour assurance pour le schéma de couverture de risque
Dépôt du rapport incendie pour le schéma de couverture de risque à transmettre à la MRC
- 10. Rapport voirie et dépôt du rapport**
 - 10.1 Résolution pour engager M. Alain Hébert, pour faire le débroussaillage et coupe de foin sur les chemins municipaux au coût de 90 \$/h pour débroussaillage et 80 \$/h coupe de foin.
- 11. Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.**
 - 11.1 Rencontre prévu le 17 mai à 19 h pour sécurité civile
- 12. Rapport de l'inspecteur**

- 12.1 1 permis de construction
- 13. **Correspondance**
 - 13.1
- 14. **Question du public**
 - 14.1
- 15. **Varia**
- 16. **Fin de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

- 03. **Adoption du procès-verbal du 7 avril 2014**

**2014-05-46 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ PAR LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le procès-verbal du 7 avril 2014 avec correction au point 9.2

Résolution pour rémunérer les 8 participants au lieu de 9 au RCR, au montant de 75 \$ par jour pour ces 8 participants.

Adoptée à l'unanimité

- 04. **Question du public**

**2014-05-47 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LA Conseillère Prévost
IL EST RÉSOLU**

De payer la somme de 125.00 \$ pour l'achat de 85 truites pour la fête de la pêche qui aura lieu le 7 juin 2014 pour une 14^e édition.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

- 05. **Dossiers reportés**

- 06. **Affaires nouvelles**

- 6. **Résolution pour appui à Monsieur André Blais auprès**

**2014-05-48 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LA Conseillère Prévost
IL EST RÉSOLU**

D'appuyer la demande de M. André Blais auprès de la CPTAQ, et que cette demande ne contrevient aucunement aux règlements municipaux.

Adoptée à l'unanimité

- 6.1 **Résolution pour demande de commandite de la Société de Développement au montant de 50 \$.**

**2014-05-49 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Prévost
APPUYÉ PAR LE Conseiller Briand
IL EST RÉSOLU**

De commanditer la société de développement pour un montant de 50 \$

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense

**6.2 Résolution pour demande de commandite pour l'organisme OPP École St-Paul
au montant de 25 \$**

**2014-05-50 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

De commanditer l'organisme OPP pour la somme de 25 \$

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense

ARRIVÉ DE MONSIEUR ALAIN SABOURIN À 19 H 28

**6.3 Résolution pour Scotstown demandant de payer la facture d'entraide pour une
sortie en février 2014.**

**2014-05-51 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

**De demander à la Ville de Scotstown de payer la somme de 403,70 \$ plus intérêts de
17,52 \$ soit un montant total de 421.22 \$ pour une sortie en entraide survenue en
février 2014, entente automatique entre les 2 municipalités.**

Adoptée à l'unanimité

**6.4 Résolution pour avancer l'argent au comité des loisirs pour payer l'employé au
camp de jour.**

**2014-05-52 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LE Conseiller Sabourin
IL EST RÉSOLU**

**Que la municipalité s'engage à payer l'employé du camp de jour, jusqu'au moment que
le comité des loisirs recevront leur subvention.**

Adoptée à l'unanimité

07. Approbation des comptes

**2014-05-53 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LA Conseillère Prévost
IL EST RÉSOLU**

**De payer les comptes du 1^{er} au 30 avril 2014
aux montants de : 28 229.40 \$**

Conseil :	1 703.23 \$
Administration	12 255.65 \$
Sécurité incendie	3 856.42 \$
Voirie :	8 672.63 \$
Hygiène du milieu :	1 741.47 \$

Total : 28 229.40 \$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 102.**

08. Rapport du maire

09 Rapport incendie

9.1 Résolution pour les assurances mise à jour pour le schéma de couverture de risque

**CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la Sécurité Incendie, les municipalités
doivent établir, par MRC, un schéma de couverture de risques en sécurité incendie;**

**CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'élaboration dudit schéma les municipalités
doivent trouver des solutions afin d'améliorer la couverture de risques en sécurité
incendie et répondre aux normes légales;**

**CONSIDÉRANT le dépôt par l'autorité locale d'un plan de mise en œuvre pour
combler
les attentes du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.**

EN CONSÉQUENCE,

**2014-05-54 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Sabourin
APPUYÉ PAR LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

**QUE le p préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
QUE le conseil municipal du Canton de Hampden accepte les solutions retenues par
l'autorité locale dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
de la MRC du Haut-Saint-François.**

Adoptée à l'unanimité

9.2 Dépôt du rapport incendie pour le schéma de couverture de risque qui doit être transmis à la MRC du Haut-Saint-François.

10. Rapport de voirie

10.1 Résolution pour engager Monsieur Alain Hébert, pour faire le débroussaillage et la coupe de foin sur les abords de nos chemins municipaux.

**2014-05-55 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

D'engager Monsieur Alain Hébert pour faire le débroussaillage et la coupe de foin dans nos chemins municipaux comme les années précédentes aux montants suivants : 80 \$ de l'heure pour le débroussaillage plus taxes et 90 \$ de l'heure pour la coupe de foin plus taxes. La date et le nombre de coupe sera donné après l'inspection de nos chemins.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense

11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.

12. Rapport de l'inspecteur

13. Correspondance

Les élus ayant pris connaissance du reste de la correspondance celle-ci a été déposé aux archives.

14. Question du public

15. Varia

16. Fin de l'assemblée

**2014-05-56 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

De lever la séance à 21 h 15

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE

DIANE CARRIER, DIR. GEN /SEC TRÉ